

Je soussigné(e) (Prénom **NOM**)
 adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
 numéro (Numéro du contrat)

M Rendement 10
Code ISIN FR001400H3U8

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A. et de Citigroup Global Markets Limited.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	M Rendement 10
Emetteur	Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.
Garant de la formule	Citigroup Global Markets Limited
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.
Code ISIN	FR001400H3U8
Agent de calcul	Citigroup Global Markets Limited, ce qui peut être source de conflit d'intérêts
Montant Nominal de l'émission	50 000 000 EUR
Devise	EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	<p>L'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR (code Bloomberg : MEGA50) sélectionne les 25 plus grandes capitalisations boursières flottantes américaines et les 25 plus grandes capitalisations boursières flottantes de la zone Euro. L'indice est équi-pondéré entre les régions américaine et européenne puis les actions sont pondérées indépendamment au sein de chaque région selon leur capitalisation boursière flottante sous la contrainte d'un poids maximum de 15% par entreprise. Cette équi-pondération régionale indépendante peut notamment conduire à la surpondération de plus petites capitalisations d'une région relativement à certaines capitalisations de l'autre région. La composition de l'Indice est reconstituée semi annuellement et la pondération fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.</p> <p>L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an, ce qui est moins favorable à l'investisseur que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.</p>
Prix d'émission	100% de la valeur nominale
Période de souscription	Du 19/04/2023 au 22/05/2023 (signature manuscrite) Du 19/04/2023 au 25/05/2023 à 12h (signature électronique)
Date d'émission	19/04/2023
Date de constatation initiale	26/05/2023
Dates de constatation Semestrielle	26/11/2024 ; 27/05/2025 ; 26/11/2025 ; 26/05/2026 ; 27/11/2026 ; 26/05/2027 ; 26/11/2027 ; 26/05/2028 ; 27/11/2028 ; 29/05/2029 ; 26/11/2029 ; 28/05/2030 ; 26/11/2030 ; 27/05/2031 ; 26/11/2031 ; 26/05/2032 ; 26/11/2032

Dates de remboursement automatique anticipé	04/12/2024 ; 03/06/2025 ; 04/12/2025 ; 02/06/2026 ; 04/12/2026 ; 03/06/2027 ; 03/12/2027 ; 05/06/2028 ; 04/12/2028 ; 05/06/2029 ; 03/12/2029 ; 04/06/2030 ; 04/12/2030 ; 03/06/2031 ; 04/12/2031 ; 03/06/2032 ; 03/12/2032
Date de constatation finale	27/05/2033
Date d'échéance	06/06/2033 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans maximum
Documentation Juridique	La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée (i) des Conditions Définitives (Issue Terms) rédigées dans le cadre du Prospectus de Base dénommé « Citi Global Medium Term Note Programme » approuvé et publié le 16 décembre 2022 (tel que complété ou modifié par ses suppléments) (ii) du Prospectus de Base (en ce compris, ses suppléments) Le Prospectus de Base, les suppléments à ce Prospectus de Base et les Conditions Définitives (Issue Terms) sont également disponibles sur le site https://fr.citifirst.com/ à l'adresse https://fr.citifirst.com/structured-products/FR001400H3U8/ et sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.luxse.com) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG (« CGME ») à l'adresse Citigroup Global Markets Europe AG, Reuterweg 16, 60323 Frankfurt am Main, Allemagne sur simple demande. Des suppléments complémentaires au Prospectus de Base pouvant éventuellement être adoptés avant la clôture de la période d'offre ou l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site https://fr.citifirst.com/documentation-legale/ où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement. Le document d'informations clés relatif à ce produit peut être consulté et téléchargé à l'adresse https://www.reqxchange.com/trades/kid?id=FR001400H3U8&lanq=FR&jurisdiction=FR

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat ou sur un fonds à vocation sécuritaire du contrat, éligible au moment du versement.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance M Rendement 10 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date d'échéance fixée au 06/06/2033.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

À la date de constatation initiale, soit le 26/05/2023, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme niveau initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (Semestres 3 à 19)

À chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾ du semestre 3 au semestre 19, on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau Initial.

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 90% de son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement automatique anticipé⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital initial
+
Un gain de 4% par semestre écoulé depuis le 26 mai 2023
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 7,20%⁽²⁾)

Sinon, le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (Semestre 20)

À la date de constatation finale (le 27 mai 2033), si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on compare le niveau de clôture de l'Indice à son Niveau Initial :

Cas défavorable : Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 50% de son Niveau Initial l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 6 juin 2033 :

Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut inférieur à -6,61%⁽²⁾)

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice. Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

Cas médian : Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 50% de ce même niveau, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 6 juin 2033 :

L'intégralité du capital initial
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut nul⁽²⁾)

Cas favorable : Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance, le 6 juin 2033

L'intégralité du capital initial
+
Un gain de 4% par semestre écoulé depuis le 26 mai 2023
(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 5,97%⁽²⁾)

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 1 de cette annexe.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

Principaux facteurs de risque

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

Risque de perte de capital : Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie et/ou à l'échéance. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale.

Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/ du Garant : Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/ du Garant de la formule, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risques liés à la réalisation d'évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit peut prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Citigroup Global Markets Europe AG et/ou ses affiliés paiera une commission calculée sur le montant des titres de créance effectivement placés. La commission est incluse dans le prix d'achat des titres de créance et n'excédera pas 1,10% TTC par an multiplié par la durée maximale des titres de créance. Le paiement de l'intégralité de la commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres de créance. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur ou de l'Émetteur.

*hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture du fonds.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations clés et de la documentation commerciale du support d'investissement M Rendement 10 - Code ISIN FR001400H3U8, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - **la nature du support et les risques y afférents,**
 - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
 - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de M Rendement 10 est de 10 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Si, à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 90% de son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice Morningstar Transatlantic Select 50 Decrement 50 Point GR EUR (code Bloomberg : MEGA50) est calculé en réinvestissant les dividendes bruts et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points d'indice par an, ce qui est moins favorable à l'investisseur que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
M Rendement 10 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à, le / /

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).